L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 23 FÉVRIER.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM,

PAR

F. DU BOISGOBEY.

IX—Suite.

A ce passage, Servon, qui lisait machinalement et pliait pour se donner une contenance, tressaillit, puis soudain, par un mouvement dont il ne fut pas maître, arrira à lui le journal et poursuivit avidement.

"Depuis six mois environ, continuait le rédacteur, cette maison avait peu nombreux habitant un homme dont les allures étaient des plus singulières.

"Il ne recevait jamais personne, rentrait fort tard et sortait avant le jour.

"Ce matin, une voisine, étonnée de voir ouverte la porte de la terrasse que le locataire tenait toujours soigneusement fermée, eut la curiosité d'y entrer, et aperçut dans le vestibule des traînées de sang qui se prolongeaient jusque dans le jardin.

"Très effrayée, elle alla prévenir le commissaire de police, qui se transporta immédiatement sur les lieux et constata qu'un crime horrible venait d'être commis.

Quand le commissaire vit Henri de Servon absorbé par la lecture de ce journal qui, évidemment, avait été placé là à dessein, il resta d'écrire et regarda le jeune homme en cherchant à lire sur sa physionomie les impressions qu'il éprouvait.

Le visiteur ne se doutait pas qu'on l'observait, continua sa lecture :

"Dans une chambre située au second étage un cadavre gisait au milieu d'une mare de sang.

"C'était celui d'un homme vêtu avec élégance, encore jeune et très robuste.

"Il paraissait avoir succombé qu'après une lutte acharnée, car il était criblé de blessures. Un dernier coup qui avait atteint le cœur avait dû déterminer la mort.

"On n'a pas pu dans un premier examen déterminer quel avait été l'instrument du meurtre.

"Des armes de diverse nature étaient épars çà et là sur le parquet, quelques-unes étaient encore accrochées aux murs de cette chambre dont l'aspect était des plus étranges.

"Entièrement tendue de noir, elle présentait l'aspect d'une chapelle mortuaire, et, ce qui pourrait faire croire qu'elle était habitée par un fou, c'est qu'on a trouvé un squelette revêtu d'un casque de cuirre et d'une armure en bulle comme on en portait sous Louis XIII.

"Quant au locataire mystérieux, il a disparu et tout indique qu'il doit être l'assassin, quoique certaines circonstances puissent le présumer qu'il a dû avoir un ou plusieurs complices.

"Les traces de sang remarquées sur le lieu ressemblent que la victime en se défendant a blessé ses meurtriers et cette circonstance atténue sans doute à les deux vrai.

"Des groupes nombreux n'ont cesse de stationner autour de la maison pendant toute la journée.

"P. S. — Nous apprenons au moment de mettre sous presse que la victime vient d'être reconnue.

"C'est un riche étranger, M. de P., arrivé récemment à Paris.

"On pense qu'il a été attiré dans un guet-apens et quelques indices sérieux feraient croire que le meurtre aux allures mystérieuses dit venus se tiquer à quelques dernières temps.

"On dit même qu'un hasard providentiel a mis la justice sur la trace de l'un des assassins.

"Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire qui paraît devoir prendre place parmi les plus dramatiques de notre époque."

A mesure qu'il avait lu, dans le journal, Servon passait de la surprise à l'indignation la plus vive, et quand il arriva à la fin de l'article, il était tellement absorbé qu'il avait oublié complètement le lieu où il se trouvait.

En relevant la tête, il rencontra le regard du commissaire qui suivait sur son visage le reflet des violentes impressions qui le bouleversaient.

Le malheureux jeune pâlit alors sous ce regard fixe et interrogateur qui semblait lire jusqu'au fond de son âme. Et il ressentit malgré lui, quand le magistrat, vous avez de l'envisager bien en face, ouvrant un tiroir du bureau, y prit un objet et le lui tendit, en disant :

— Ceci, monsieur, vous appartient-il?

X

LE PORTEFEUILLE BOUCLÉ.

Le commissaire tendait au vicomte un petit portefeuille de Russie qui contenait des cartes de visite.

Mais non, certainement... balbutia Servon, ce portefeuille est à moi... je ne sais pas l'avoir perdu.

Un silence glacial suivit cette phrase, que le pauvre vicomte eut quelque peine à prononcer instinctivement.

Il sentait peser sur lui le regard pénétrant de son interlocuteur, et il éprouvait le sentiment vague d'un danger encore inconnu.

Il retrouva pourtant quelque sang-froid, et répondit de l'un le plus décaché qu'il put affecter :

— Je ne suppose pas, monsieur, que ce soit pour me restituer un objet de si mince valeur que vous venez de m'amener chercher par un de vos agents?

Non, assurément, répéta le commissaire sans quitter des yeux.

Il avait vu scintiller ses prunelles et appuyait sur les mots.

Ce portefeuille a été trouvé hier matin à la porte d'un jardin, dans un endroit attenant à une maison de Montmartre. Sur la porte on en a trouvé des traces de sang. — Voyez d'ailleurs, il en a reçu quelques-unes.

Et il indiquait du bout de son doigt sur le carnet de petites taches pourpres.

Il a, dans les *Misérables* de Victor Hugo, un chapitre superbe qu'il appelle *l'Ombre passe au crime*.

A coup sur, une pression est instantanée la tête de Servon quelque chose de semblable lui a une tempête.

Il lui sembla que tous ses sens se confondaient en un seul, et il ne savait avec une lucidité incroyable les événements qui venaient successivement depuis quelques heures lui heurter.

Il n'aperçevait tout à coup les terribles conséquences à peu près comme un homme qui, au milieu d'une promenade tranquille et discrète, s'entraît soudain à ses pieds un précipice inattendu.

Le malheureux n'a comme devant d'une pareil horreur et put à grand peine arrêter deux ou trois mots sans suite :

— Je ne sais pas... — Impossible jusqu'à ce point... — Mais...

Le commissaire ne savait pas de l'examiner pendant qu'il pouvait en trait, tout et Servon lui dans ses yeux une affreuse pitié mêlée de mépris.

Il devait penser :

Voilà un scélérat bien fâché.

— La victime du crime, ajoutait-il comme cette nuit à Montmartre, continua lentement le commissaire, est M. de Pancerville de vos amis.

Servon fit un geste de désespoir.

— Un homme de votre monde, du moins. Il était fort riche, et on présume que le mobile du crime a été le désir de s'emparer de ses richesses.

Je ne refuse pas de croire à votre innocence, malgré les nombreux indices que je viens d'apprécier.

Ses yeux allaient du front aux mains du vicomte.

— Vous avez pu vous trouver dans un cas de légitime défense ... peut-être même avez-vous failli périr avec M. de Pancerville...

Je suis disposé à admettre toutes les justifications, mais il faut commencer par me les fournir.

Ce langage dont Servon comprenait la rigoureuse logique le jeta dans une grande perplexité.

Il ne pouvait pas se dérober à mentir, et d'un autre côté, l'idée de raconter ses ridicules équipées lui était insupportable.

D'ailleurs il commençait à se demander si on croirait à cette étrange histoire, et il résolut de ne parler qu'à la dernière extrémité.

Le sang-froid lui était revenu peu à peu, et ce fut avec l'intention de tâter le terrain qu'il répondit :

— En supposant, monsieur, que des motifs très avouables m'eussent amené dans cette maison de Montmartre, et qu'il me convînt de vous les faire connaître, pourrais-je être assuré qu'ils ne seraient connus que de vous seul, et l'admettre de vos attributions vous permettrait-elle de ne pas donner suite à cette affaire?

Le pauvre vicomte s'aperçut bien vite de sa faute. Il venait de blesser un homme qu'il devait ménager avant tout.

— Je vois, monsieur, dit le magistrat avec une raideur marquée, que vous n'avez aucune idée de mes fonctions.

Je vais vous les expliquer en trois mots :

— Je puis tout — à charge de rendre compte.

Et si je persistais à me faire?

— Dans ce cas, mon devoir m'obligerait à vous mettre à la disposition de la justice.

— Ce qui veut dire?

— Ce qui veut dire que je dresserais un procès-verbal de cet interrogatoire, et que j'y considérerais votre refus de me répondre, après quoi ma mission serait terminée et celle de M. le juge d'instruction commencerait.

— Fort bien, monsieur, je puis donc me retirer.

A ces mots l'étonnement le plus profond se peignit sur les traits du commissaire, qui eut cependant le bon tout de ne pas sourire, et qui se borna à répondre :

— Vous ne m'avez pas compris, monsieur...

En l'absence de toute explication de votre part, les charges qui s'élèvent contre vous sont assez graves pour que votre arrestation soit maintenue, et je vais être obligé de vous envoyer en prison préventive.

Cette phrase tomba sur l'infortuné Servon comme une douche d'eau glacée.

Cette fois, il fallait bien se décider à y voir clair. Il était arrêté, arrêté comme le dernier des repris de justice avec lesquels on allait sans doute le loger.

Mais ce mot effrayant — prison — qui, presque toujours, terrifie les coupables, produisit sur le vicomte un effet tout opposé.

Pâle, les poings fermés, les dents serrées, il se leva et dit en tremblant avec amertume :

— Très bien! ce sera complet. Je suis prêt à aller partout où il vous plaira de m'envoyer.

A sa grande surprise, ce ton insolent n'irrita nullement le commissaire. Servon crut même surprendre dans ses yeux l'expression d'un doute.

Pour être poussé à qu'un homme qui a la conscience chargée d'un assassinat ne se plaint guère de pareils emportements.

Mais cette idée, si tant est qu'elle lui vint, ne l'empêcha pas d'appeler son secrétaire, de lui dicter le mandat vertical que le vicomte, furieux, refusa de signer et d'envoyer chercher un fiacre.

Un roulement de voiture se fit entendre dans la cour.

Deux agents parurent à la porte du cabinet.

Voici le mandat de dépôt, leur dit le commissaire.

Conduisez monsieur à la Force.

Une demi-heure après cette scène, Henri de Servon était retour à la Force qui serait alors de maison d'arrêt pour les prévenus.

La cellule où on l'avait enfermé, était une pièce étroite dont les murs n'étaient pas peints sur la chaux et pisse.

La lumière, c'est-à-dire un jour blême et vague, filtrait faiblement par une lucarne grillagée.

La cellule avait quatre mètres de long sur deux de large.

A gauche du lit. A droite, une table fixée au mur et une escabeau en bois dur.

Tout cela était propre et froid. Rien de lugubre, rien de nuit, rien qui sentît le cachot.

La porte seule avait bien l'aspect d'une porte de prison.

Mais on comprenait vite que cette logement ne pouvait bien mieux ses prisonniers que les vieilles murailles enfumées de bastilles d'autrefois.

Un jeune ouvrier tenancier s'y vader devant ce gaz-espèce qui pelait on est dominant la magie d'un compagnon.

C'était net et sur comme la loi moderne.

Après avoir admiré ces produits d'une civilisation assez avancée pour raffiner même sur la prison, le vicomte s'assit et se mit à réfléchir.

Son calme était tombé et il envisageait avec plus de sang-froid sa situation.

Elle était sérieusement désagréable et il ne pouvait de voir très gaîment.

Mais, en se voyant décidément accusé d'assassinat, et de vol, Servon avait comprit qu'il était temps de faire taire de toutes ses sottises.

Un mot, se disait-il, est discret par état et quand celui qui doit m'interroger connaîtra les motifs de ma présence dans ce marché jardin, il me fera remettre en liberté et je gagnerai le secret. Jusqu'à ce jour le temps m'est précieux et j'ai intérêt à ne pas me laisser arrêter.

Il ne pouvait de rien dire, il ne pouvait de rien dire, il ne pouvait de rien dire,